

Comités de la Chambre

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA QUESTION DU POURVOI EN APPEL EN CAS DE VERDICT
D'ACQUITTEMENT PAR UN JURY—LA POSSIBILITÉ DE
PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI

M. John Roberts (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. A-t-il l'intention d'inclure dans son bill omnibus des dispositions visant à empêcher une cour d'appel de substituer une sentence à un acquittement par jury au lieu d'ordonner la tenue d'un nouveau procès?

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai décidé de le faire.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Que dites-vous de ça?

M. Lang: J'ai bien expliqué qu'à mon avis, une bonne partie des craintes qu'ont eues bien des gens après avoir lu la décision rendue par la Cour suprême n'étaient pas fondées. J'en ai aussi conclu que pour dissiper ces craintes non fondées, il fallait éviter que le problème ne se reproduise. Je propose qu'on classe l'affaire.

M. Fairweather: Ou lire la décision rendue par Bora Laskin!

M. Diefenbaker: Vous devriez demander pardon.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À L'ARGENTINE—
DEMANDE DE DÉPÔT DES DOCUMENTS CONTRACTUELS
RELATIFS AUX GARANTIES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le leader du gouvernement à la Chambre m'a dit vendredi qu'il essaierait d'accéder à ma demande concernant le dépôt par le gouvernement des dispositions relatives au contrat de 1973 entre le Canada et l'Argentine qui prévoyait des négociations ultérieures relativement aux garanties. Peut-il le faire?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai parlé à mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, depuis son retour. Si je ne m'abuse, il m'a dit qu'il examinait la situation, mais qu'il n'avait pas encore rassemblé tous les renseignements nécessaires pour répondre à la question.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

M. Fernand E. Leblanc (Laurier): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 8^e rapport du comité perma-

[M. Lalonde.]

nent des prévisions budgétaires en général, dans les deux langues officielles.

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

M. Maurice Dupras (Labelle): J'ai l'honneur de présenter le 3^e rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

[Traduction]

M. McKinnon: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que les députés devraient laisser la journée s'écouler sans souligner les événements d'hier. J'espère qu'ils me laisseront exprimer leur admiration pour la façon dont la Gendarmerie royale et les forces armées canadiennes ont effectué la difficile opération d'hier en se chargeant, dans un bref délai, d'assurer la sécurité de nos prisons. Depuis de nombreuses années, les troupes canadiennes sont inégalables où qu'elles servent. Hier, les Canadiens ont pu constater leur calme compétence et leur efficacité professionnelle dont nous nous enorgueillissons et qui fait l'en- vie des autres pays.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1500)

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE PORTANT SUR LA POSSESSION
D'ARMES À FEU À POUVRE NOIRE

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta) demande à présenter le bill C-398, tendant à modifier le Code criminel (armes à feu à poudre noire).

Une voix: Expliquez-vous.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, l'objectif du bill est d'exclure les anciennes armes à feu à poudre noire se chargeant par la bouche de la liste du Code criminel des armes à autorisation restreinte. Ces armes n'ont d'intérêt que pour les collectionneurs et sont trop encombrantes pour être un danger public.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LES VOIES ET MOYENS

INSCRIPTION DES MOTIONS À L'ORDRE DU JOUR

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 60(2) du Règlement, je demande que l'étude des motions de voies et moyens présentées en même temps que le budget soit inscrite à l'ordre du jour de demain et qu'elle suive le débat sur le budget.